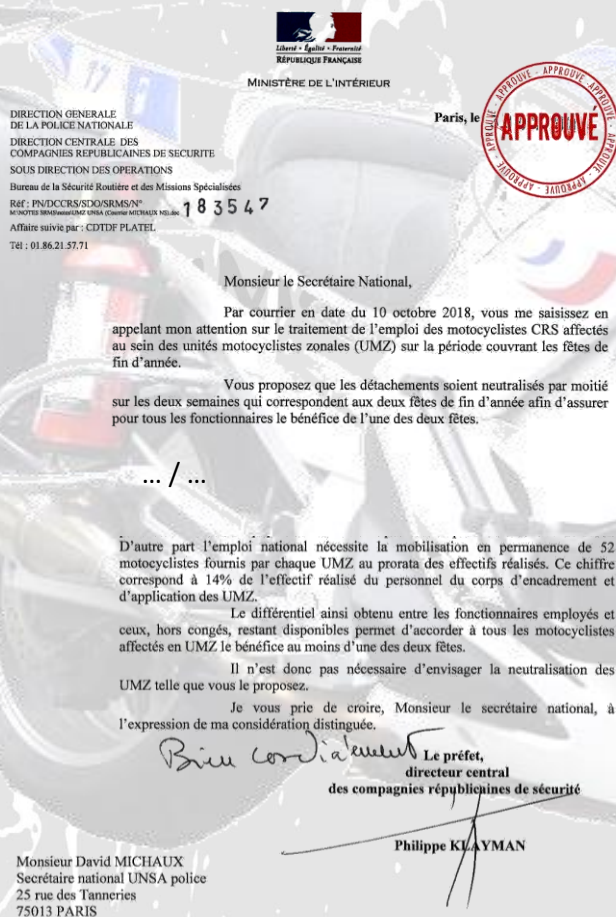




UNE NOUVELLE VICTOIRE DE L'UNSA POLICE ! TOUS LES MOTOCYCLISTES AFFECTÉS EN UMZ BÉNÉFICERONT AU MOINS D'UNE DES DEUX FÊTES !

Le Directeur Central des CRS, Philippe KLAYMAN répond à notre Secrétaire National CRS David MICHAUX



Dans la continuité de nos précédentes saisies ...

L'UNSA POLICE demandait que les Motocyclistes des DUMZ puissent prétendre à bénéficier de l'une des deux fêtes en neutralisant 50% de l'effectif du détachement sur la semaine de Noël et l'autre moitié sur la semaine du jour de l'an permettant ainsi à nos collègues de disposer de l'une des deux fêtes avec plus de flexibilité.

Le Directeur Central des CRS, ne juge pas nécessaire la neutralisation mais nous assure que « Le différentiel obtenu entre les fonctionnaires employés et ceux, hors congés, restant disponibles permettra d'accorder à tous les motocyclistes affectés en UMZ le bénéfice au moins d'une des deux fêtes. »



L'UNSA POLICE se félicite de cette Nouvelle Avancée, obtenue après 4 années d'incessantes relances et restera vigilant sur la mise en application de ce "savant calcul" ...

L'UNSA POLICE continuera à prôner la Neutralisation des DUMZ en 2019, particulièrement si le nouveau schéma d'emploi devait être officialisé par la DCCRS lors de la réunion programmée mi-décembre

Christophe COUMEL
Délégué National Motocyclistes

L'UNSA POLICE, la Force de proposition
au service des Motocyclistes

en C.A.P.

VOTE



AGIR POUR
NOTRE AVENIR



VOTE

en C.T.